Agenda

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **82 (1994)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-286798

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

par le Conseil national. Affaire à suivre attentivement!

Lors de la rencontre entre les comités pour la protection de la maternité et Ruth Dreifuss, le 28 janvier à Berne, la délégation tessinoise a parlé de cet appel à la conseillère fédérale, qui a demandé à tous les comités cantonaux pour la maternité de se lancer également dans une campagne de défense de l'assurance AVS et de s'engager contre toute forme de démantèlement social et surtout contre le «moratoire social».

Genève

La jungle des conventions collectives

(aml) – Même fragilisée ou en voie d'extinction, une convention collective de travail demeure un irremplaçable instrument de référence pour faire valoir ses droits. Le classeur *Femmes: quels salaires?* vient à point nommé pour aider les femmes salariées du canton de Genève à retrouver leur chemin dans la jungle des conventions collectives, des conventions d'entreprises et des contrats-types. Et leur donner accès aux informations relatives au salaire et à ses différentes composantes, à l'horaire hebdomadaire de travail, à la perte de gain en cas de maladie et de maternité, au congé maternité, au congé en cas de maladie d'un proche.

Ce travail de fourmi a été accompli par le Bureau genevois de l'égalité entre homme et femme, F-Information, le Syndicat inter-professionnel des travailleuses et travailleurs (SIT) et la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH). Il a pour point de départ l'enquête «Femmes pauvres dans ville riche», publiée en 1991 par le Bureau de l'égalité et F-Information. Cette enquête, réalisée parmi 413 femmes interrogées auprès de 24 services sociaux et associations féminines, a notamment mis en évidence que 44% d'entre elles travaillant à plein temps gagnent moins de 2500 francs par mois et que 45% de celles qui travaillent à temps partiel reçoivent moins de 1500 francs.

La leçon tirée de ces constatations a été de fournir ces informations de base aux salariées des secteurs professionnels les plus féminisés et à toutes les autres femmes non-conventionnées, afin de leur permettre de défendre leurs droits.

Cette documentation, diffusée auprès des syndicats, associations féminines et services sociaux genevois, est disponible, au prix de 10 francs (+ port), au Bureau de l'égalité des droits entre homme et femme, 2, rue de la Tannerie, 1227 Carouge.

Valais

Parlement et parité

(pb) – Notre population vieillit. Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses. Paradoxalement, elles sont très peu représentées dans les instances élues, leurs chances sur les listes électorales sont maigres, par rapport à celles des jeunes loups aux dents longues.

Inspiré du Parlement des Jeunes de Genève, un Parlement des Aînés vient de voir le jour en Valais. Apolitique, il se donne pour but, entre autres de faire se rencontrer les retraités, pré-retraités et rentiers AI de tous les milieux du canton pour débattre de leurs problèmes communs. La première session se tiendra en avril à Sion, présidée par un ancien conseiller d'Etat. Fait sans précédent dans le Vieux-Pays, ce Parlement, qui comptera 130 membres venus de toutes les régions valaisannes, attribuera la moitié des sièges à des femmes. Selon M. Eloi Glardon, président de la Fédération à l'origine de cette initiative, *«ce n'est que justice, d'autant plus qu'à nos âges, elles sont plus nombreuses que les hommes!»*

Parmi les dossiers qui attendent les futurs délégués: les moyens d'existence des Aînés et, en cette Année internationale, leur place dans la famille. Pour financer l'organisation de cette session, les initiateurs n'ont pas craint de se mettre au goût du jour: ils ont prévu une vente de pin's! Citons encore M. Glardon: *«Ces dernières années, on a fait beaucoup pour les Aînés, il est temps maintenant de faire avec eux».*

Valais

Sous-préfet

(pb) – Un nouveau bastion masculin vient de tomber en Valais. Le Conseil d'Etat vient en effet de nommer madame Aliette Beytrison-Gaspoz sous-préfète (osons le néologisme) du district d'Hérens. Agée de 39 ans, enseignante depuis 18 ans, madame Beytrison, déjà vice-juge PDC de la commune d'Evolène, est la première femme à accéder à cette fonction. Sa tâche consiste à seconder le préfet du district, voire à le remplacer en cas de besoin. La nouvelle sous-préfète, mère de 4 enfants, attribue sa nomination à un concours de circonstances, (tournus entre autres, et «effet Brunner»), mais n'a pas l'intention d'accepter le rôle de «pot de fleur». Sa future nomination comme première préfète du Vieux-Pays ne l'empêche pas de dormir, elle la voit dans un avenir très lointain. Tous nos vœux à madame Beytrison pour une pleine réussite dans ses nouvelles tâches.

Agenda

Familles sous la loupe

1994 étant l'Année internationale de la famille, de nombreux colloques, séminaires, manifestations sont déjà annoncés:

Lausanne: **samedi 19 mars**, journée officielle vaudoise d'ouverture de l'Année de la famille, de 10 h à 17 h à l'aula du collège de l'Elysée, av. de l'Elysée 7, 1006 Lausanne. Entrée libre. Organisation et renseignements: Action Bénévole, Maupas 49, 1004 Lausanne, tél. (021) 646 21 96.

Vendredi 18 mars, colloque sur le thème familles et sécurité sociale organisé par l'Ecole d'études sociales et pédagogiques sous la présidence de M. J.-P. Fragnière. Renseignements et inscriptions à la direction du PRN 29, case postale 70, 1000 Lausanne 24. Tél. 021 653 43 71.

Cartigny: Le Centre de rencontres de Cartigny propose une journée de réflexion: *la famille entre mythe et réalité,* le **samedi 12 mars** de 9 h à 17 h. Renseignements auprès de Martine Berazategui, responsable de l'animation du Centre, tél. (022) 756 14 47. Inscriptions le plus rapidement possible.

Berne: L'Alliance de sociétés féminines suisses, Pro Familia et le Forum Helveticum organisent le **vendredi 25 mars**, de 10 h 30 à 16 h 30, à l'Hôtel du Gouvernement à Berne, *un séminaire sur les femmes et les hommes tiraillés entre vie familiale et carrière professionnelle.* Inscriptions jusqu'au 15 mars. Téléphone (031) 921 48 48.

Déchets radioactifs

Le groupe Femmes pour l'énergie tiendra son assemblée annuelle le **14 mars, à 18 h** 30, à l'Hôtel Continental de Lausanne. La partie statutaire sera suivie dès 19 h d'une conférence de M. Hans Issler, sur le thème: **Déchets radioactifs: quelles solutions pour la Suisse.** Inscriptions auprès de Femmes pour l'Energie, Madame Suzanne Buffat, case postale 119, 1000 Lausanne 9.

Ménopause

Pour répondre aux multiples questions qui se posent au sujet de la ménopause, le Centre d'informations familiales et de régulation des naissances propose des séances d'information (cinq fois deux heures) durant les mois d'avril et mai à Genève. Renseignements: téléphone (022) 321 01 91.